

Loc. Equimer Pouilly le 26 juil 1886.

Monsieur,



J'ai l'honneur de vous informer que la
petite paroisse de Loc-Equimer ne possède
point d'ancien édifice religieux consacré
à la Sainte Vierge, on l'accorde même
à dire qu'il n'y en a jamais eue. —
La Confrérie du Rosaire est établie ici
depuis bien des années, mais il est impossible
de préciser l'époque de son institution,
les archives et les papiers de l'église ayant
été brûlés presque tout dans un incendie

qui éclata au haurg vers le milieu du
siècle dernier. Le Mois de Marie
eginta dans cette localité depuis huit ans;
cette dévotion se pratique d'abord dans
les Maisons particulières ou les voisins
s'assembloient pour ~~officier~~ offrir ensemble
leurs prières et leurs vœux à Marie, ce
n'est seulement que depuis dix ans que
le peuple fidèle vient à l'église, main en
foule et avec empressement, rendre
son pieux devoir à la Reine du Ciel
dans les beaux jours de ce mois
spécialement consacré à son service.

C'est, Monseigneur, tout ce que je puis
répondre aux diverses demandes formulées
dans votre dernière lettre circulaire.

Je suis avec le plus grand respect, Monseigneur,
De votre grande et
très humble et très obéissant serviteur
Antoine Luteur
Deso. Equier & Lodiery